



RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Projet de remplacement de la ligne aérienne à 63 000 volts Beautor – Noyales par la ligne souterraine à 63 000 volts Noyales - Setier

(Déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 07/09/2021)

ETABLISSEMENT DES SERVITUDES

D'appui, de passage, d'élagage et d'abattage
instituées par les articles L 323-3 à L.323-9, L.323-11 et R. 323-9 à R.323-15 du **CODE DE L'ENERGIE**

Commune de Regny

Département de l'Aisne

DOSSIER DESTINE A L'ENQUETE

BORDEREAU DES PIECES

N°	Désignation des pièces
1	Mémoire descriptif
2	Plan de situation au 1/25 000°
3	Plan parcellaire au 1/2 500°
4	Etat parcellaire des non signataires
5	Coupe type de l'ouvrage et modèle de supports
6	Registre d'enquête

Marcq en Baroeul, le :

Jean DU-MESNILDOT


Directeur de Projets